

NAO 2011 EPILOGUE

Avons-nous un bon accord de politique salariale 2011 à SPS ?

On est en droit de se poser la question, car dans un tract concernant les retraites complémentaire un syndicat signataire expliquait qu'en moyenne, les augmentations salariales des entreprises du privé étaient de 1,5 à 2% supérieures à l'inflation. Pour 2011 les prévisions annoncent 1,8% d'inflation donc des politiques salariales moyennes comprises entre 3,3 et 3,8%. Ce n'est malheureusement pas le cas de SPS, qui malgré ses super résultats, n'a proposé que 3% en masse .

Alors pourquoi les syndicats confédérés se sont ils tant précipités pour signer ?

Certains ont même dit dans la presse que la direction avait fait des efforts inhabituels soit disant pour « mettre de l'huile dans les rouages » en vue du projet H. La direction était allée au maximum autorisé par le groupe.

Et pourtant . . .

Début du mois de mars, SNECMA a proposé à signature sa politique salariale 2011. Quatre organisations syndicales ont signé. Il s'agit de CGC, CFDT, CFTC et FO.

Mais qu'ont-elles signé ?

Le tableau au dos fait une comparaison entre les deux accords.

Même si l'accord signé à SNECMA est loin des attentes de SUD, il est moins pire que l'accord signé à SPS.

Pour faire simple, malgré un pseudo cadrage groupe à 3%, à SNECMA ils ont obtenu 3,2% en masse (hors mesures complémentaires) et avec une garantie pluriannuelle de 6% pour les non cadres (sur 2008-2009-2010).

Les salariés SPS auraient ils été trompés ?

	SPS Accord Signé par CFE/CGC, CGT et CFDT	Snecma Accord Signé par CFTC, CFE/CGC, FO et CFDT	Commentaires
Non cadres			
AG	1,30% au 01/05 talon 38€	1,50% au 01/01 talon 35€	A SPS c'est moins d'AG et plus d'AI qu'à SNECMA.
AI	1,35% au 01/07	1,25% (0,625% au 01/07 et 0,625% au 01/10)	De plus, les 0,25% du budget complémentaire d'AI réservé habituellement à l'égalité Femmes/Hommes et aux évolutions de carrières est réduit à 0,05% de par l'imputation de différentes mesures sur ce budget. C'est un fait sans précédent à SPS.
Budget Complémentaire	0,25% incluant : - ASTE de 25,86€ à 28€ (01/02) - Revalorisation des primes d'équipes, PNT et indemnités de déplacement (01/02) - Mesures ETAM (01/05) 2 à 4€ - Mesure encadrement - Egalité Femmes /Hommes	0,25% (0,125% au 01/07 et 0,125% au 01/10) incluant : - Egalité Femmes /Hommes - Mobilité - Jeunes embauchés	
Cadres			
AI	2,75% au 01/06 avec plancher 70€ si AI	3,00% au 01/02	A SPS c'est moins d'AI qu'à SNECMA. De plus, à SPS, l'évolution de l'ASTE est prise sur le budget complémentaire, pas à SNECMA (impact de 0,04%), le budget complémentaire n'est plus que de 0,21%.
Budget Complémentaire	0,25% incluant : - ASTE de 25,86€ à 28€ - Egalité Femmes /Hommes	0,25% incluant : -Egalité Femmes /Hommes - Mobilité - Jeunes embauchés	
Autres Mesures (hors budget politique salariale 2011)	- Garantie pluriannuelle pour les cadres à 4% sur 2008 2009 2010 - Intégration de l'ASTE dans le calcul de l'Allocation Annuelle. - Nouveau calcul de l'allocation annuelle	- ASTE revalorisée à 27€ - Prime d'équipe 2x8 augmentée de 3% - Garantie pluriannuelle sur 2008 2009 2010 de 4% pour les cadres et 6% pour les non cadres. - Prime Médaille du Travail revalorisée de 3% - Revalorisation des indemnités Km de 3%	A SNECMA, toutes les mesures spécifiques (revalorisations des primes et ASTE) sont appliquées sans impacter le budget de la politique salariale. A SPS, cette année ça n'a pas était le cas.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax : 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://www.sudmetaux33.com>

E-mail: syndicat@sudmetaux33.com